

# Acquérir les compétences pour réaliser une visite de printemps sur le rucher (formation continue)



## Objectifs :

- ⇒ S'assurer du bon état sanitaire du couvain et des abeilles.
- ⇒ Apprécier la quantité et la qualité du couvain.
- ⇒ Vérifier les réserves de pollen et de miel.
- ⇒ Juger et comprendre le développement des colonies.
- ⇒ Effectuer une rotation de cadre.
- ⇒ Anticiper les futures miellées.



## Contenu :

- ◇ Les différentes notions (colonies mortes, les non valeurs, les pertes hivernales) - Les différents contrôles ou observations à effectuer - Rappel concernant les aspects sanitaires.
- ◇ Mise en œuvre d'une visite de printemps sur le rucher pédagogique.
- ◇ Interprétation de différents cas de développements de ruche - Appréciation du développement des colonies - Gestion et déplacement des cadres.
- ◇ Mise en situation sur le rucher en vue de tester les connaissances acquises et ainsi apporter un complément supplémentaire si besoin.

## Public :

- ◇ Tout public.
- ◇ Pas de prérequis.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Taux de satisfaction : 100%

## Durée & Lieu

**7 heures soit 1 jour - CFPCA de Saint-Flour et rucher école.**

## Méthode pédagogique

Apports théoriques - Travaux pratiques en groupe et individuels - Partage d'expérience.

## Valorisation des acquis

Evaluation tout au long de la formation par questionnement et observation durant les travaux pratiques, évaluation formative ou auto-évaluation en fin de stage. Attestation de fin de stage.

## Coût et conditions de prise en charge :

Pour 1 jour soit 7 Heures:

- 20€/Heure, pour un financement personnel.
- 26€/Heure, pour un financement VIVEA ou France Travail.
- 26€/Heure, pour un financement CPF.

- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

## Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9H00/12H30 — 13H30/17H00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.30€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



### Contact :

Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30

[cfppa.st-flour@educagri.fr](mailto:cfppa.st-flour@educagri.fr) - Tél: 04 71 60 35 62